

Analyses

Jacques Cheminade, son plan pour la Guyane

lundi 27 mars 2017

CHEMINADE 2017

Mon plan pour la **Guyane**



Ecrit il y a plusieurs mois, ce texte programmatique de Jacques Cheminade s'avère d'une pertinence particulière aux vues des événements d'aujourd'hui.

POUR UNE NOUVELLE VISION DE LA GUYANE FRANÇAISE « POUR SORTIR DE LA TROP VIEILLE ENFANCE »

Il est paradoxal que lorsqu'Alicia Aylies, Miss Guyane, vient d'être élue Miss France 2017 et que son projet est de devenir juriste, notre Guyane se trouve, elle, en grande partie physiquement abandonnée et hors de l'État de droit. Certes, elle est devenue une collectivité territoriale et se trouve pourvue d'un schéma régional d'aménagement de 481 pages, allant parfois jusque dans les moindres détails écologiques, mais élaboré sans réelle participation de la population. Le but de mon projet est de créer les conditions pour, au contraire, associer à leur futur les 250 000 Guyanais, qui devraient être environ 520 000 en 2030.

La jeunesse de sa population (moyenne d'âge de 28,6 ans), ainsi que le défi de faire du multiculturalisme une richesse et non un facteur de désordre, rendent d'autant plus nécessaire cette participation.

1. Le premier impératif est celui d'un développement économique endogène, puisé dans les ressources du département, qui doivent y être investies. Car sans ce développement, il ne pourra y avoir de vouloir vivre en commun.

Cela suppose un certain nombre d'actions :

Une mobilisation pour lancer la mise en œuvre collective des priorités : la valorisation des ressources locales (or, ressources halieutiques, bois, etc.) et un effort coordonné de développement (agriculture, BTP, innovation technologique). La Guyane ne peut continuer à dépendre de produits importés très chers (hors les produits locaux, aujourd'hui insuffisants, les prix sont de 40 % supérieurs à ceux de la métropole) et d'un urbanisme incapable de répondre aux besoins et qui, lorsqu'il est mis en place, échappe aux souhaits des populations intéressées (logements sociaux et habitat locatif social certes de qualité, mais construits sans dialogue avec les bâtisseurs de « Texaco » guyanais) ;

Un développement de l'innovation industrielle prenant enfin appui sur la plate-forme de Kourou, y compris avec une participation des parties prenantes russes. Cet effet de diffusion n'a jamais été pris au sérieux, aujourd'hui le moment est venu de le faire ;

Une gestion participative d'un écosystème unique au monde, en y explorant notamment d'une part les ressources d'un tourisme écologique et culturel, et d'autre part, dans le cadre d'une exploitation forestière et de la canopée organisée, la recherche et l'analyse de molécules nouvelles afin de lancer des laboratoires, puis à terme une industrie pharmaceutique sur place. Aujourd'hui, la fourniture de produits pharmaceutiques dépend entièrement de la métropole, alors qu'il faudrait progressivement arriver à un approvisionnement intra-caribéen ;

L'exploitation réaliste des ressources de la mer, en protégeant systématiquement la pêche côtière dans les limites de 12 milles marins de notre mer territoriale. En ce qui concerne la pêche comprise entre ces 12 milles et les 200 milles constituant les eaux sous juridiction et droits souverains, des accords doivent être passés avec les pêcheurs étrangers, notamment brésiliens, qui s'y trouvent, à condition qu'ils ramènent leur poisson sur le sol guyanais, où seront organisées des conserveries créant de la vie économique et de l'emploi, ces conserveries pouvant bien entendu être sous statut de production mixte ;

Un Commissaire responsable de l'essor productif de la Guyane, issu du monde de l'entreprise sur place, devra animer l'ensemble, en organisant notamment l'accès aux aides et aux procédures et en stimulant les projets.

2. Les moyens financiers à mobiliser pour ces projets doivent relever d'une Banque de la Guyane, abondée par des fonds mixtes publics-privés, avec un conseil d'administration composé des forces vives du département. Elle sera le bras armé du développement, auprès du Commissariat responsable de l'essor productif. Bien évidemment, elle s'insérera dans le nouveau système économique et monétaire international, dont la mise en place est inéluctable compte-tenu du caractère destructeur du chaos financier actuel dans le monde.

3. Un plan d'éducation et de formation professionnelle de la population sera nécessaire pour lancer et accompagner ces projets, en intégrant du même élan toutes les composantes du

département. Autrement, la Guyane sera fatalement victime de forces de dissolution. La mosaïque culturelle, le taux élevé de natalité, les 50 % de jeunes et une constante immigration, aujourd'hui facteurs de risque, pourront ainsi devenir plate-forme d'avenir. Cela suppose deux choses :

Un enseignement primaire et secondaire prenant en compte, y compris dans les manuels scolaires, les conditions des élèves dont une forte majorité ne parle pas français. Il faudra non seulement incorporer des cours de langue française en maternelle et en CP, mais les intensifier ensuite durant tout le primaire. On doit organiser cet enseignement, car on ne peut laisser les enseignants avec un modèle métropolitain, chacun devant bricoler une adaptation aux conditions locales. En même temps, les parents, dont très peu parlent français, doivent être intégrés dans de véritables « écoles de parents » permettant à leur tour leur intégration. On ne peut pas non plus continuer à simplement gérer une situation où un enfant de Guyane sera toujours en retard par rapport à un « métropolitain », souvent de manière catastrophique. Redonner sens au contenu réel de l'enseignement est ce qui créera les conditions de l'intégration et de la participation réelle aux décisions politiques, économiques et sociales. En même temps, la République doit corriger l'ignorance ou le mépris dans lesquels ont trop souvent été tenues les cultures et langues locales. En exploitant les possibilités du périscolaire, un enseignement obligatoire doit porter, au moins quatre heures par semaine, sur les humanités de l'histoire guyanaise et les langues parlées (comme le neenge tongo), pour leur intérêt propre et pour donner aux élèves un sens de leur dignité dans leurs rapports entre la maison et l'école ;

Un enseignement professionnel profondément revalorisé, tenant compte du projet de développement lancé et l'intégrant dans les financements européens pour une formation agricole spécifique, incluant l'apprentissage et la diffusion des connaissances et pratiques forestières. La préservation d'un écosystème unique au monde doit aller de pair avec une formation aux technologies de l'avenir, sans contradiction mais au contraire en symbiose économique.

4. Développer les infrastructures côtières et côtières-intérieur pour permettre la réalisation du projet. Notamment :

la liaison côtière par une route à quatre voies Saint Laurent-Kourou-Cayenne-Saint Georges ;

une liaison Cayenne-Saül, clé de voûte pour désenclaver l'intérieur du département ;

rendre navigables les principaux fleuves en urbanisant progressivement les berges ;

à plus long terme, prévoir des lignes de chemin-de-fer rapides pour transporter les ressources de l'intérieur et favoriser l'intégration économique.

5. Intégrer la Guyane du futur dans l'espace sud-américain et caribéen.

Vers le Brésil, le pont sur l'Oyapock ne doit plus être un serpent de mer, dans le contexte d'une coopération régionale ;

Un bac de grande capacité doit être en même temps lancé sur le Maroni ;

Dans ce contexte, il faut permettre l'approvisionnement de la Guyane en carburant au Surinam et au Brésil, pour stimuler l'économie, ainsi que l'achat de viande au Brésil ;

Développer également les coopérations interrégionales et internationales dans les domaines de la recherche, de la santé, de la sécurité, de l'éducation, des partenariats public/privé, du tourisme, etc. ;

Cette intégration régionale doit s'accompagner d'une politique maîtrisée de l'immigration. La mauvaise gestion des bouleversements démographiques reste en effet un des principaux problèmes de la Guyane. Comme à Mayotte, compte-tenu de la gravité des déséquilibres actuels, une suspension temporaire du droit du sol devra être envisagée, jusqu'à que l'on

parvienne à une stabilisation des flux ;

Une politique intelligente de contraception et de formation à la pédiatrie et à la néonatalogie doit être mise en place, pour éviter trop de mamans de 15 ou 16 ans et, lorsque cela arrive, leur donner les moyens de bien élever leurs enfants.

6. Bien entendu, cette politique ne pourra pas être mise en place sans une réelle participation politique ; ce point ne sera jamais assez répété.

Cela suppose la mise en place d'une réelle Collectivité de Guyane, point focal de la participation politique citoyenne, par delà les habitudes clientélistes et les errements du passé ;

et donc un examen systématique des dettes encourues dans le passé, par le Conseil général comme par le Conseil régional, en annulant celles qui sont illégitimes et en ne conservant que les légitimes, correspondant à l'intérêt de la Collectivité. L'élection des nouveaux responsables doit se faire sous un contrôle indépendant échappant à toute contestation partisane, en vue d'élire une Assemblée délibérante se saisissant en particulier de la question de l'endettement et du projet de développement de la Collectivité ;

Rendre accessible à tous les citoyens de Guyane l'eau, la lumière, l'éducation, la route, les réseaux téléphonique et internet. En même temps, établir un tarif de l'électricité, de l'eau et des communications correspondant à ce qui est nécessaire au développement de la Guyane et au bien-être de ses habitants. Créer notamment un centre de radiothérapie à Cayenne. C'est seulement pourvue de ces accès aux biens communs que la population pourra exercer réellement ses droits démocratiques ;

Reconnaître dans ce contexte aux Amérindiens le droit à la propriété collective de leurs terres, conformément à la tradition et dans l'intérêt général ;

Combattre le trafic de drogue, devenu un véritable fléau, en mettant toute la pression nécessaire sur les États voisins pour qu'ils participent à ce combat, condition indispensable à l'entente et à la coopération avec eux. Les forces de gendarmerie doivent être renforcées face à la multiplication des homicides, des vols à main armée et des cambriolages.

Conclusion :

Ce projet forme un tout qui ne peut être mis en place en « pièces détachées ». Tous les retards doivent être comblés le plus rapidement possible, tant dans les conditions d'existence que dans l'exercice des libertés publiques.

La situation de la Guyane est telle que nous ne pouvons plus, comme le disait Aimé Césaire, continuer « *à ruser avec nos principes* ». Ce qui peut paraître aujourd'hui utopique doit devenir demain réalité, faute de quoi nous serons tous perdants au regard de notre histoire.
